



Parc national
des Cévennes

GENOLHAC



Communiqué de presse

Le 15 mai 2017

A la rencontre de la biodiversité de Génolhac

**Rendez vous à Génolhac
pour découvrir la nature ordinaire ou plus extraordinaire de la commune**

Vendredi 19 Mai « Survol de la biodiversité communale » - Salle polyvalente - 18h
Venez découvrir la biodiversité de votre commune présentée par le parc national des Cévennes et assister au lancement par la commune de son atlas communal participatif

Samedi 20 mai 2017 « Sauvage de ma rue »
Déambulation botanique - Départ maison du Parc national - 10h
Venez toucher du doigt la biodiversité qui réside au cœur du village de Génolhac avec Emeric Sulmont garde moniteur au Parc national des Cévennes

Samedi 20 mai 2017 « Visitez la nuit »
Diaporama, pique-nique et balade en sous-bois, RDV Maison du Parc national à 18h 00 -
Inscriptions 04 66 45 80 73-
Venez écouter la faune du sous-bois qui s'active sous les étoiles avec Merry Anffray de l'association A3C et Benoit Deffrennes garde moniteur au Parc national des Cévennes

La commune de Génolhac débute cette année la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale avec l'appui du Parc national des Cévennes aux côtés de l'agence française de la biodiversité et les partenaires intéressés.

En deux ans la démarche doit permettre de partager et améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal, ses richesses, ses enjeux, et de construire collectivement des pistes d'actions locales en faveur de la biodiversité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 – Mob. : +33 (0)6 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



Des actions d'amélioration de la connaissance et d'animations seront donc régulièrement proposées sur la commune, elles seront l'occasion de présenter à toute personne intéressée le projet et les éléments de patrimoine naturel déjà connus sur Génolhac.

Une commission locale chargée de suivre et animer le projet a été mise en place. Elle aura notamment pour rôle de proposer des actions concrètes en faveur de la biodiversité pouvant être mises en œuvre par tous les acteurs de la commune (habitants, associations, écoles, mairie...).

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 938 km² et d'une aire d'adhésion de près de 2 035 km², répartis sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère, et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

